

## Organisation des cours pratique

### **Permis Auto (B)**

Les cours de conduite se font en séance d'une ou deux heures selon l'objectif pédagogique, en fonction des disponibilités de l'élève.

### **Permis moto (A)**

Dans la phase d'apprentissage de la maîtrise du véhicule, Les cours de conduite se font en séances de deux heures

Dans la phase d'apprentissage de la maîtrise de la circulation, Les cours de conduite se font en séances d'une heure

### **Permis Remorque (BE)**

Dans la phase d'apprentissage de la maîtrise du véhicule, Les cours de conduite se font en séances de trois heures

Les cours de conduite axés sur la formation « maîtrise de la circulation » se font en séances de deux heures.

### **Formations qualifiantes : (Passerelle A2-A, Initiations 125, et formation B96)**

La formation se déroule sur une journée 8h-12h et 14h-17h

### **Formation « Sortie B78**

3 cours de deux heures et 1 cours d'une heure, répartis à la demande de l'élève.